



Référent harcèlement

Formation professionnelle continue | Sans niveaux spécifiques en Occitanie



Tout CSE doit désigner un référent pour la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes parmi ses membres. Cette formation accompagne ces référents dans leurs fonctions d'orientation, d'information et d'accompagnement des salariées, et sensibilise les encadrants.

TARIF

380€ nets

Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

7 heures

LIEUX

Inter-entreprise

Albi, Béziers, Cahors, Foix / Saint-Paul-de-Jarrat, Mende, Nîmes – Marguerittes, Perpignan

Intra-entreprise

Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Référent Harcèlement nouvellement désigné
- Membres du CSE ou de la CSSCT
- DRH / RH
- Dirigeants, encadrants

Pré-requis et niveau d'entrée

- Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir le cadre législatif et réglementaire des différentes formes de harcèlement au travail : moral, sexuel, agissements sexistes
- Comprendre son rôle de référent et identifier celui de ses interlocuteurs
- Identifier les facteurs de risques favorisant les agissements du harcèlement
- Faire face à des situations de crise
- Mettre en place des actions concrètes pour prévenir les différents types de harcèlement

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

96,34%

des clients recommandent les formations en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences réglementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

Chez Purple Campus, nous valorisons la diversité et l'inclusion, et nous nous engageons à fournir des formations accessibles à tous, quel que soit votre âge ou votre situation. Explorez notre programme aujourd'hui et découvrez comment nous pouvons vous aider à construire l'avenir que vous méritez.

Introduction

- Définition des différents types de harcèlement : moral, sexuel, sexiste ou discriminatoire
- Enjeux de la lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes

Cadre législatif et réglementaire en matière de harcèlement au travail

- Les différences entre le code du travail et le code pénal en matière de harcèlement au travail
- Les obligations de l'employeur et des cadres
- Le cadre légal et les sanctions
- Le rôle et les moyens d'action des Instances Représentatives du Personnel (membres du CSE)
- Le rôle et les obligations du référent harcèlement

Agir concrètement contre les harcèlements et agissement sexistes au travail

- Identifier les signaux faibles devant alerter sur une situation de violence au travail
- Mener une enquête, investiguer un incident de harcèlement
- Concilier le respect de la confidentialité avec le devoir d'alerte
- Recourir à la médiation comme mesure corrective
- Identifier les sanctions envisageables en cas de harcèlement moral ou sexuel

Mettre en place des mesures de prévention sur le lieu de travail

- Mettre en place des actions sur le terrain : réunions de réflexion autour du sujet du harcèlement, renforcement de la communication et sensibilisation des salariés y compris les cadres

